FONDS DE COMMERCE A CEDER
SUITE A LIQUIDATION JUDICIAIRE

PROCEDURE :

LJ : SAS S.A.D.A

JUGEMENT DE LJ : 03/06/2025

MANDATAIRE JUDICIAIRE : SELARL GM

CONTACT : Téléphone : 04.92.28.03.94

Courriel : etude@mj-gm.fr

Vente au visa de l'article L.642-19 du Code de commerce (Liquidation Judiciaire)

FONDS DE COMMERCE : Commerce de détail de meubles

ADRESSE : 92-120 Avenue Eugene Donadei 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR (dans la zone de CAP 3000).

CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE (année 2024) : 1.779.981 €

BAIL :

DUREE : Jusqu'au 30/11/2031

LOYER : 210.000 € HT (hors indexation) et Hors charges par an, payable trimestriellement

DEPOT DE GARANTIE A RECONSTITUER : 52.500 €

DESTINATION DES LOCAUX : Commerce de détail d'autres équipements du foyer

DESCRIPTIF : 5 locaux commerciaux pour une surface de vente d'environ 700 m2 + 5 parkings extérieurs

CONDITIONS POUR FAIRE OFFRE :

DELAI : Les offres doivent être déposées sous pli fermé au plus tard le 11 juillet 2025 à 12H00 en l'étude de MOUGINS du mandataire judiciaire

PRIX MINIMUM SOUHAITE : 75 000 euros

PIECES A TRANSMETTRE :

- Attestation bancaire de financement de l'acquisition envisagée,

- Versement (chèque remis à l'encaissement, chèque de banque ou virement) de 10% du prix, conservé par la liquidation judiciaire en cas de défaillance de la part de l'acquéreur une fois la vente parfaite.

- Copie de la pièce d'identité de la personne physique acquéreuse ou des dirigeants de la personne morale acquéreuse,

- Extrait d'immatriculation et statuts de la personne morale acquéreuse,

- Attestation d'absence de lien de parenté ou d'alliance avec les dirigeants et associés de la SAS S.A.D.A

L'ensemble des frais, honoraires et droits relatifs aux actes et formalités de cession est à la charge de l'acquéreur retenu.